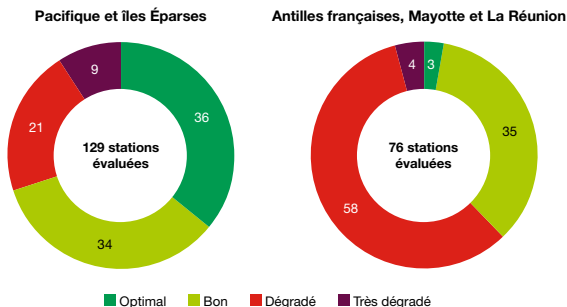


Récifs coralliens

ÉTAT DES RÉCIFS CORALLIENS DU PACIFIQUE, DES ÎLES ÉPARSES, DES ANTILLES FRANÇAISES, DE MAYOTTE ET DE LA RÉUNION, EN 2020

En %



Champ : Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, La Passion-Clipperton), îles Éparses dans l'océan Indien (TAAF), Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin), Mayotte et La Réunion.

Source : Ifreco, État de santé des récifs coralliens, herbiers marins et mangroves des Outre-mer français, 2020. **Traitements :** SDES, 2022

Avec ses 12 territoires d'outre-mer, la France héberge près de 60 000 km² de récifs coralliens, soit 10 % de la surface mondiale (4^e pays au monde). Depuis 1870, plus de la moitié de ces écosystèmes vivants ont disparu de la surface du globe ([rapport IPBES 2019](#)). Bien qu'ils soient en meilleure santé que d'autres récifs, les récifs français restent menacés. De multiples phénomènes et pressions sont à l'origine de la dégradation de ces milieux : épisodes de blanchissement, proliférations d'*Acanthaster planci* L. ou astérie couronne d'épine (une espèce d'étoile de mer), sédimentation, pêche, réchauffement climatique, cyclones, blooms algaux (augmentation rapide de la concentration d'algues), etc. La bonne santé des récifs coralliens est un enjeu majeur car ils abritent plus du quart des espèces marines et sont de ce fait un réservoir essentiel de biodiversité. Ils sont à l'origine de nombreux services écosystémiques : protection côtière, fourniture de produits piscicoles et aquacoles, tourisme, etc.

Selon le dernier [bilan](#) de l'Initiative française pour les récifs coralliens (Ifrecor) portant sur l'état de santé corallien de plus de 200 stations, la situation des récifs coralliens apparaît contrastée entre les territoires d'outre-mer français. Soumis à une forte pression démographique et largement anthropisés, les territoires des Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) et de l'océan Indien (Mayotte, La Réunion), aux superficies plus réduites, abritaient des coraux dont 62 % des stations étaient dans un état dégradé en 2020. À l'inverse, plus isolés, moins densément peuplés mais plus vastes, les territoires du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie française et Clipperton) et les Îles Éparses se portaient mieux : seuls 30 % étaient dans un état dégradé en 2020. Entre 2015 et 2020, le corail vivant a connu une dégradation moindre dans les stations du Pacifique (15 % des stations concernées) que dans celles des Antilles françaises, de Mayotte et de La Réunion (33 % des stations).

En s'engageant d'ici 2025 à protéger 100 % de ses récifs notamment au travers de ses aires marines protégées, la France fait de la protection de ces écosystèmes un enjeu de premier ordre.